

Congrès AFSP 2009

Section thématique 34

Représentants et représentés : élus de la diversité et minorités visibles.

Vincent Geisser (CNRS-IREMAM)

vincent.geisser@wanadoo.fr

El Yamine Soum (EHESS, Paris)

soumelyamine@yahoo.fr

La promotion de la diversité partisane : une réponse politique aux discriminations ?

« Je veux une mobilisation de tout l'appareil de l'Etat, de toutes les administrations et de tous les ministères. Je veux que l'Etat soit exemplaire. Exemplaire dans la mise en œuvre des politiques en faveur de l'égalité des chances, exemplaire dans la lutte contre les discriminations, exemplaire dans la promotion de la diversité, exemplaire en matière de transparence sur les résultats. Mais il n'y a pas que l'Etat qui doit être exemplaire. Il y a aussi les collectivités locales. Il y a aussi les partis politiques. Il y a aussi les entreprises ».

Nicolas Sarkozy, discours à l'Ecole Polytechnique, 17 décembre 2008.

« Je ne ferai la leçon à personne, mais j'entends que la diversité soit partout. [...] Si nous ne sommes pas conformes à cette exigence de diversité, les électeurs nous en tiendront rigueur ».

François Hollande, *Le Figaro*, 2 décembre 2007.

Introduction

Quasiment absente des usages et des discours politiques il y a encore quelques années, la notion de « diversité » s'est répandue comme une traînée de poudre au sein du champ politique hexagonal au point d'être consacrée comme priorité programmatique par les partis de gouvernement, de gauche et de droite, reléguant aux calendres grecques la thématique de l'intégration. Cet engouement partisan pour la diversité interroge bien sûr les *social scientist* qui tentent de comprendre les ressorts sociopolitiques d'une telle *success story*, oscillant entre la thèse de la « main invisible » du libéralisme (la diversité contre l'égalité)¹ et de la manipulation identitaire (la diversité comme entreprise de diversion)² ou encore, plus fréquemment, la posant comme une simple évidence sociologique, comme si la diversité renvoyait à un processus naturel lié au développement de notre système politique et qu'il s'agissait par là de rattraper un « retard français » après des années de léthargie et d'engourdissement³. Il est alors tentant de vouloir quantifier la diversité, de la mettre en

¹ Walter Ben Michaels, *La diversité contre l'égalité*, Paris, Raisons d'agir, 2008.

² Vincent Geisser, El Yamine Soum, *Discriminer pour mieux régner. Enquête sur la diversité dans les partis politiques*, Paris, éditions de L'Atelier, 2008. Dans cette communication pour l'AFSP, nous serons évidemment conduits à nuancer certaines thèses contenues dans notre ouvrage.

³ Eric Keslassy, *Ouvrir la politique à la diversité*, Note de l'Institut Montaigne, janvier 2009.

statistiques (les « statistiques de la diversité »⁴), comme s'il était possible d'objectiver les avancées, les faiblesses et les manques d'un système politique et, d'une manière générale, des secteurs vitaux de notre Etat-nation (les médias, les entreprises, les grands corps de l'Etat, etc.). C'est d'ailleurs le sens du discours du président de la République, le 17 décembre 2008, à l'Ecole Polytechnique, lorsqu'il appelle clairement à mesurer la diversité : « *Pour mener à bien ces réformes, la France doit se doter d'outils statistiques permettant de mesurer sa diversité, pour identifier précisément ses retards et mesurer ses progrès* »⁵. A ce titre, la diversité en politique tend à se déployer selon une double métaphore qui est celle du progrès économique (le mythe du développement) mais aussi celle de la nature, à telle point que l'on peut se demander si l'impératif moral de la diversité n'entretient pas quelques accointances avec les nouvelles préoccupations écologiques sur la biodiversité, comme semble le suggérer cette déclaration récente de l'UNESCO : « *Source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant* »⁶. Le discours des partis politiques sur la diversité fonctionne ainsi comme une sorte de *mea culpa* collectif sur les « erreurs » et les « insuffisantes », empruntant très largement au registre émotionnel⁷ d'une rhétorique compassionnelle dans le style : « *nous n'en avons pas fait assez pour la diversité !* ». Dès lors, les grandes organisations partisans sont conduites à faire de la diversité un « trophée politique » brandi en interne à l'intention des militants et des dirigeants récalcitrants mais aussi (et surtout) en externe, comme moyen de se démarquer des autres compétiteurs et challengers électoraux, pris en flagrant délit de retarder « l'éclosion naturelle » de la diversité au sein du corps politique.

Dans le même temps, si la thématique de la diversité semble s'inscrire dans le prolongement de la « nouvelle » prise de conscience publique autour de la lutte contre les discriminations⁸, elle paraît relever également d'un processus d'euphémisation des réalités sociopolitiques. Sans verser forcément dans une théorie de la manipulation, l'on peut légitimement se demander si la diffusion rapide de la diversité dans le système politique français ne procède pas d'un processus de déresponsabilisation des acteurs partisans qui, tout en prônant un certain volontarisme républicain en la matière (promouvoir des cadres, des candidats et des élus issus des dites « minorités visibles »), nient, sinon se déchargent, de leur responsabilité dans la production ordinaire des discriminations ethniques et sexistes à l'intérieur et l'extérieur des organisations partisans. D'où la nécessité d'une approche qui ne se contente pas de quantifier et/ou de mesurer la diversité, mais d'interroger la notion sur le *temps long*, en la replaçant dans les enjeux touchant à l'ethnicisation du politique en France ces vingt dernières années (1989-2009).

Si la diversité est une notion relativement récente dans le champ politique français, les logiques qui la sous-tendent sont déjà anciennes, renvoyant au débat des années 1980 sur l'intégration politique des « enfants issus de l'immigration »⁹. D'où un inévitable détour

⁴ Patrick Simon, Martin Clément, « Comment décrire la diversité des origines en France ? Une enquête exploratoire sur des salariés et des étudiants », *Population & Sociétés*, n° 425, juillet-août 2006.

⁵ Nicolas Sarkozy, discours à l'Ecole Polytechnique, 17 décembre 2008 : www.elysee.fr.

⁶ UNESCO, *Déclaration universelle sur la diversité culturelle*, adoptée le 2 novembre 2001 : www.unesco.org/culture.

⁷ Philippe Braud, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

⁸ Eric Fassin, « L'invention française de la discrimination », *Revue française de science politique*, 52(4), 2002, p. 395-415.

⁹ Catherine Wihtol de Wenden, *Les immigrés et la politique. Cent cinquante ans d'évolution*, Paris, Presses de Sciences Po, 1988 ; Rémy Leveau et Catherine Wihtol de Wenden, *La bourgeoisie. Les trois âges de la vie associative issue de l'immigration*, Paris, CNRS Editions, 2001 ; Dominique Baillet, *Militantisme politique et intégration des jeunes d'origine maghrébine*, Paris, L'Harmattan, 2001.

rétrospectif sur les deux décennies précédentes, marquées par une ethnicisation « douce » des lectures du politique et des modes de recrutement partisan.

Crise du recrutement partisan et ethnicisation « douce » du politique

Il existe une histoire politique de la diversité partisane qui exige que l'on ne se limite pas à sa *success story* actuelle mais que l'on s'attache à restituer plus profondément le processus d'ethnicisation du politique en France qui, comme nous l'avons montré dans de précédents travaux¹⁰, émerge à la confluence de trois modes de légitimation : un mode méritocratique, un mode classiste et un mode différentialiste. Ces modes de cooptation partisane fonctionnent de manière dialogique¹¹, à savoir : ils se complètent, se concurrencent, voire dans certains cas, se contredisent et se neutralisent.

D'abord, le *mode méritocratique*, le plus assis historiquement, répond à la volonté des pouvoirs publics et des états-majors partisans de promouvoir des élites issues des « minorités » conformément à une conception capacitaire de la citoyenneté française¹². Il induit des logiques de cooptation partisane fondées sur les titres scolaires, la notoriété professionnelle ou les « services rendus » à la collectivité publique (ex. anciens combattants, sportifs de haut niveau, responsables d'ONG humanitaires, etc.), autant de « certifications citoyennes » qui sont censées attester de la compétence politique¹³ du nouveau promu issu des « minorités ». On voit ici se dessiner une forme de « troisième voie de la politique » [en référence implicite à la troisième voie de l'ENA] qui entend néanmoins respecter les principes républicains et universalistes du recrutement. Contrairement à une idée reçue, ce type de méritocratie n'a pas complètement disparu de l'univers politique français, même s'il emprunte de plus en plus la voie d'une « méritocratie médiatique », échappant aux instances traditionnelles de certification : il est clair, qu'aujourd'hui, un champion de boxe issu de la banlieue ou une présentatrice TV d'origine maghrébine a plus de chance de se voir proposer un mandat politique qu'un ancien combattant ou qu'un président d'association de bienfaisance.

Ensuite, le *mode classiste*, qui entretient des fortes accointances avec l'ouvriérisme du siècle dernier, dont le projet était de promouvoir des « élites du peuple », appelées à jouer un rôle de conscientisation, d'encadrement et de mobilisation des classes populaires¹⁴. Certes, on peut penser que ce mode ne joue plus actuellement qu'un rôle marginal dans la cooptation des élites issues des milieux populaires, en raison de la crise du mouvement ouvrier et du déclin électoral du Parti communiste. Pourtant, il continue à agir sur un registre symbolique, le label « fils du peuple » participant à la construction d'une stature politique, compensant la l'absence ou la défaillance d'autres ressources sociopolitiques. A l'horizon des années 2000, la mise en scène partisane de la filiation populaire des « nouveaux promus » se combine étroitement à des logiques d'ethnicisation du recrutement politique : l'élite « beur-black » issue des banlieues des grandes villes se substitue à l'image anciennement valorisante du « fils de mineur ou de sidérurgiste », comme si la filiation populaire s'exprimait

¹⁰ Vincent Geisser, *Ethnicité républicaine. Les élites d'origine maghrébine dans le système politique français*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.

¹¹ Edgar Morin, *Science avec conscience*, Paris, Seuil, coll. « Points sciences », 1990.

¹² Dominique Colas, *Citoyenneté et nationalité*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2004.

¹³ Yves Déloye, « Pour une sociologie historique de la compétence à opiner 'politiquement'. Quelques hypothèses de travail à partir de l'histoire électorale française », *Revue française de science politique*, 57 (6), 2007, p. 775-798.

¹⁴ Bernard Pudal, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de Sciences Po, 1989.

principalement en terme ethnique¹⁵ et, que cette diversité réelle ou imaginaire, condensait à elle seule tous les attributs populaires.

Enfin, le *mode différentialiste*, fait écho à ce nous venons de dire sur la combinatoire entre « origine populaire » et ethnicité. L'une des particularités du système politique français, - que nous soulignons déjà dans notre ouvrage *Ethnicité républicaine*¹⁶ -, réside précisément dans sa capacité à intégrer une certaine dose de différentialisme (sexuel, régional, corporatiste, religieux ou ethnique) sur mode extrêmement sélectif et symbolique, néanmoins efficace sur les imaginaires politiques. Il ne s'agit pas d'instaurer une politique de traitement préférentiel à l'égard des dites « minorités » à l'instar de l'*Affirmative Action*¹⁷, mais d'encourager un *différentialisme maîtrisé* – d'aucuns diraient « aseptisé » - en réponse aux discours contestataires et minoritaires. Une telle posture explique que la diversité n'ait jamais atteint le degré de formalisation d'une *public policy*¹⁸, tout en étant omniprésente sur l'agenda des partis politiques et des institutions. Nous en sommes en présence d'un processus ambivalent de « valorisation/répression » qui promeut les « ethnicités minoritaires », tout en stigmatisant officiellement leurs déviances : la diffusion de la diversité au sein du champ politique s'accompagne, en effet, d'une dénonciation publique et récurrente des communautarismes.

C'est à la confluence de ces trois modes de légitimation (méritocratique, ouvriériste et différentialiste), se nourrissant à la fois de leur survivance et de leur déclin, que se développe la *success story* actuelle de la diversité partisane qui constitue, à beaucoup d'égards, une reformulation modernisée de l'utopie intégrationniste de la gauche socialiste des années 1980-1990¹⁹.

Une utopie socialiste : intégrer politiquement les « nouvelles classes dangereuses »

De toutes les organisations politiques françaises, c'est le Parti socialiste (PS) qui a été le premier à inscrire la question de la « diversité » sur son agenda partisan, même si à l'époque la notion était peu, voire pas du tout, employée. Les responsables socialistes préféreraient alors parler d'« *intégration politique des nouvelles générations issues de l'immigration* ». Cette prise en charge précoce de la diversité partisane s'explique moins par des raisons idéologiques (l'adhésion à une vision multiculturaliste de la société française) que par des raisons pragmatiques et, oserait-on dire, de contrôle social des « nouvelles classes dangereuses » qui commencent à émerger politiquement au milieu des années 1980. Car, il est vrai, qu'aux lendemains des mouvements collectifs qui ont secoué les banlieues françaises entre 1983 et 1985, les dirigeants du PS et les responsables gouvernementaux prennent conscience de leur déficit de relais politiques et associatifs dans les quartiers populaires²⁰. Dès lors, ils développent à l'égard de cette « jeunesse turbulente » issue de l'immigration une vision profondément ambivalente : d'un côté, ils véhiculent une représentation romantique de

¹⁵ Eric Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006.

¹⁶ Vincent Geisser, *Ethnicité républicaine...*, *op. cit.*

¹⁷ Gwénaële Calvès, *La discrimination positive*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 2008.

¹⁸ Vincent Ferry, Piero-D. Galloro (dir.), *De la discrimination dite « ethnique » et « raciale » : discours, actes et politiques publiques, entre incarnations et humiliations*, Paris, L'Harmattan, 2009.

¹⁹ Vincent Geisser, « L'intégration : réflexion sur une problématique post-coloniale, dans Pascal Blanchard, Nicolas Bancel (dir.), *Culture post-coloniale 1961-2006*, Paris, Autrement, coll. "Mémoire", p. 145-164.

²⁰ Adil Jazouli, *L'action collective des jeunes Maghrébins de France*, Paris, CIEMI-L'Harmattan, 1986 ; Saïd Bouamama, *Dix ans de marche des Beurs. Chronique d'un mouvement avorté*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994.

« mouvements spontanés » pétris d'idéaux universalistes et citoyens ; de l'autre, ils adoptent une attitude anxigène, redoutant la radicalisation et le repli communautaire. Cette perception ambivalente est très bien exprimée par le sociologue Didier Lapeyronnie qui se fait indirectement l'écho des préoccupations de la gauche gouvernementale : « *Ce mouvement semble plutôt multi-dimensionnel et déchiré entre deux stratégies. La première est une stratégie d'intégration dans l'espace politique par l'intermédiaire du Parti socialiste. Mais il existe une deuxième stratégie de rupture qui cherche à s'appuyer sur la spécificité du monde des banlieues et à défendre une population définie par son exclusion* »²¹. C'est bien sûr la première stratégie qui sera privilégiée par la direction du Parti socialiste, même si les points de vue divergent entre les dirigeants sur les *manières de faire*. Certains proches du Premier ministre de l'époque, Laurent Fabius, plaident pour le lancement d'un grand mouvement antiraciste (SOS Racisme) qui placerait en quelque sorte les Beurs sous la tutelle de parrains médiatiques et politiques²², en étroite relation avec la présidence de la République²³. D'autres, au contraire, proches du Premier secrétaire du PS, Lionel Jospin, sont plutôt favorables à une stratégie intrapartisanne qui consiste à promouvoir des militants, des cadres et des élus issus de l'immigration à l'intérieur même du PS, quitte à s'appuyer accessoirement sur une organisation associative pour le recrutement. C'est notamment dans cette perspective qu'est lancé, en 1984-1985, le mouvement France Plus, dont l'objectif affiché est de favoriser l'inscription des jeunes issus de l'immigration sur les listes électorales et de les encourager à se porter candidats aux élections locales²⁴.

Du point de vue l'histoire politique de la diversité, c'est évidemment la seconde option socialiste qui nous intéresse ici, dans la mesure où elle annonce largement la stratégie à venir en terme de gestion partisane des « minorités visibles », alors que SOS Racisme répond, lui, à un autre registre qui est celui du « marketing multiculturel » à la marge de la vie partisane. A ce titre, il convient de noter, qu'à ses débuts, SOS Racisme, fondé par Julien Dray, ne se préoccupe guère de la formation des militants et des élus issus de l'immigration, les traitant davantage comme simple « force d'appoint ethnique » pour les grandes messes antiracistes²⁵. D'ailleurs, les dirigeants de SOS Racisme, tous encartés au PS dans le courant de la « Nouvelle école socialiste » (NES), privilégient davantage la formule des conseillers municipaux étrangers associés que celle des élus à part entière²⁶, ce qui renvoie implicitement à une vision paternaliste de la jeunesse issue de l'immigration, susceptible d'accomplir son apprentissage politique sous le contrôle de « parrains ».

La stratégie intrapartisanne finit par porter ses fruits, débouchant sur de nombreuses initiatives politiques qui seront toutes labellisées par le Parti socialiste, portant le sceau officiel de la très puissante Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR). Le principal inspirateur de cette stratégie d'ethnicisation interne est un *outsider* du parti, Georges Morin, d'origine pied noire, maître de conférence à l'IEP de Grenoble, et surtout

²¹ Didier Lapeyronnie, « Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine », *Revue Française de Sociologie*, XXVIII, 1987, pp 287-318.

²² Philippe Juhem, « La participation des médias à l'émergence des mouvements sociaux : le cas de SOS-Racisme », in *Réseaux* n° 98, vol. 1999, p. 121-152.

²³ Philippe Juhem, « Entreprendre en politique. Les carrières militantes des fondateurs de SOS-Racisme », in *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2, février-avril 2001, p. 131-153.

²⁴ Vincent Geisser et Schérazade Kelfaoui, « Tabous et enjeux autour de l'ethnicité maghrébine : les liaisons dangereuses », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 14, n° 2, 1998, p. 19-32.

²⁵ Serge Malik, *Histoire secrète de SOS Racisme*, Paris, Albin Michel, 1990.

²⁶ Vincent Geisser, « Des élus d'origine maghrébine dans les conseils municipaux : une avancée ambiguë pour la démocratie locale », dans Bernard Delemotte et Jacques Chevallier (dir.), *Etranger et citoyen, les immigrés et la démocratie locale*, Amiens/Paris, Licorne/L'Harmattan, 1996, p. 35-44.

proche de Louis Mermaz, dont il sera le directeur de cabinet pendant plus de quinze ans. Délégué aux « *Français originaires du Maghreb* » (délégation aujourd'hui disparue), c'est lui qui aura le premier l'idée de former des militants et cadres socialistes issus de l'immigration, afin de les présenter aux élections locales, dans un premier temps, et aux élections régionales et nationales, dans un second temps. Dans cette optique, il crée en 1987, le « Groupe des Trente », composé de militants socialistes beurs, qui se veut d'abord un organe de « *réflexion et de proposition* » sur les questions d'intégration politique et de citoyenneté. Après les élections municipales de 1989, qui a vu l'élection d'une centaine de conseillers issus de l'immigration, le « Groupe des Trente » se transforme en Conférence nationale des élus socialistes et républicains d'origine maghrébine (CNESOM), partie intégrante de la FNSER, qui est régulièrement consultée par les instances dirigeantes du PS et les membres du gouvernement sur les questions d'intégration. A priori, la création de la CNESOM paraît relever d'une stratégie de *minorité active*²⁷, visant à défendre des intérêts particularistes au sein d'une organisation universaliste²⁸. En réalité, l'identité « ethnique » de la CNESOM est plus qu'ambivalente. Il s'agit moins d'un regroupement autonome de militants et d'élus issus de l'immigration qu'une sorte d'école de formation mise en place « d'en haut » par des « cadres non ethniques » du PS, même si son fondateur, Georges Morin, par ses origines pied-noires, peut revendiquer légitimement une proximité culturelle avec les « enfants de l'immigration » :

« [...] Nous nous étions rendus compte que si les problèmes d'intégration économique et sociale touchaient surtout nos compatriotes d'origine musulmane, les juifs et les pieds-noirs rencontraient des difficultés semblables aux leurs quant à leur perception par l'opinion publique : le Maghreb, son histoire complexe et tragique, comme ses réalités d'aujourd'hui, sont très mal connus des Français et nous en souffrons tous, trop souvent, dans notre dignité »²⁹.

Après plusieurs années de fonctionnement, ce groupe d'élus issus de l'immigration maghrébine finira par disparaître (1992), pris dans ses différentes contradictions et notamment celle qui consiste à promouvoir une « ethnicité douce », sans aucune influence sur la ligne politique du parti, donnant le sentiment à ses membres de faire de la figuration exotique :

« Je participe à la CNESOM, même si j'ai été un peu déçu, car on peut se voir assez peu, et régulièrement l'ordre du jour est balayé au profit d'un débat qui est toujours le même sur le PS [...]. On recommence éternellement le même débat et on n'arrive pas à travailler sur les dossiers »³⁰.

Une telle posture critique fera que de nombreux militants socialistes issus de l'immigration seront déçus et finiront par s'en détourner, faute d'y trouver un appui à leurs revendications, qui à l'horizon des années 2000³¹, commencent à tourner autour du thème de

²⁷ Serge Moscovici, *Psychologie des minorités actives*, Paris, PUF, 1991 (1^{ère} édition, 1976).

²⁸ Jean Leca qualifie de groupes universalistes « les groupes qui se présentent comme l'incarnation de (ce qu'ils disent être) l'intérêt public, ou du moins comme habilités à concourir à son élaboration, et dont le recrutement n'est pas *officiellement et légitimement* fondé sur l'appartenance à un groupe de statut prescrit (par exemple la langue, la couleur de la peau) », extrait de « Une capacité d'intégration défailante », *Esprit*, juin 1985, p 11.

²⁹ Extrait de la plaquette de la présentation de la *CNESOM*, éditée par la *Fédération nationale des élus socialistes et républicains*, 1991.

³⁰ Samy Driss, conseiller municipal à Orléans de 1989 à 1995, entretien avec les auteurs, 1992.

³¹ Sur l'histoire du « Groupe des Trente », de la CNESOM et de France Plus, cf. Vincent Geisser, *Ethnicité républicaine*, op. cit. Pour la période plus récente, Vincent Geisser, El Yamine Soum, *Discriminer pour mieux. Enquête sur la diversité dans les partis politiques*, Paris, éditions de L'Atelier, 2008.

la « lutte contre les discriminations »³², marginalisant progressivement le thème de l'intégration qui, à leurs yeux, est trop connotée historiquement et suspect de relents de colonialisme :

« Les régimes coloniaux et laïcs construits par Jules Ferry et Hubert Lyautey, défendus plus tard par Georges Bidault et Guy Mollet, ne considéraient l'islam que pour codifier le sort discriminatoire fait aux indigènes, sujets français, mais non citoyens; les vertus de l'idéal républicain (égalité et liberté) ne leur seraient accessibles qu'avec l'abjuration de leur religion (...) ; dans le débat politique, on parlait de processus d'intégration. Le vocabulaire actuel reste chargé de ces réminiscences ».³³

Il faut reconnaître, toutefois, que ce type d'initiative, même si elle s'est cantonnée au registre symbolique, a été précurseur du débat partisan sur la diversité en politique qui émergera quelques années plus tard, thème sur lequel un autre parti historique de la gauche, le Parti communiste (PCF), a été totalement absent.

Les « camarades » et l'impensé de la diversité

Le constat établi par Olivier Masclet à propos du fossé entre le communisme municipal et les quartiers populaires s'applique-t-il aussi à la catégorie plus restreinte des militants et des élus issus des migrations ? En d'autres termes, le PCF a-t-il raté le coche de la « diversité », en privilégiant un recrutement culturellement et ethniquement homogène (anciens ouvriers et employés « blancs »), freinant indirectement l'ascension politique et électorale des enfants d'immigrés maghrébins, africains et domiens à fort capital scolaire ?

C'est en tout cas l'hypothèse qu'émet l'auteur de la *Gauche et les cités* : « Il semble que les décideurs locaux se soient eux-mêmes protégés d'une éventuelle concurrence en ne s'adressant pas à des Arabes détenteurs d'un capital scolaire plus importants ou plus militants. Les postes à responsabilités et les carrières dans l'administration politique locale ne sont pas nombreux, et les élus cumulent charges et mandats électifs [...] : aussi, en sélectionnant des élus 'discrets', ils se préservent d'éventuels concurrents et, ainsi, de la confrontation à d'autres points de vue. En ne s'embarrassant pas de possibles compétiteurs, ils éliminent de fait les situations de débats et de justification »³⁴. Certes, c'est un constat sévère, mais qui est très largement corroboré par nos propres études conduites sur une période de vingt ans (1989-2009) à propos des élus municipaux issus de l'immigration africaine et maghrébine³⁵. Ainsi, aux élections de mars 1989, que certains médias ont qualifié

³² Bariza Khiari, Fayçal Douhane, Ali Kismoune, « Lutter contre les discriminations au sein du PS », contribution thématique, Congrès de Dijon, 20003. Cf. aussi Chafia Mentalecheta, Akli Mellouli, Ali Aïssaoui, « Indigènes hier, discriminés aujourd'hui, citoyens demain ? », contribution thématique au Congrès PS du Mans, mars 2005 : <http://congres2005.parti-socialiste.fr>.

³³ Sultana Cheurfa, animatrice du Cercle des socialistes de culture musulmane (CSCM), dissidence de la CNESOM, cité dans l'article « Contre l'assimilation », *Le Monde*, 24 novembre 1989.

³⁴ Olivier Masclet, *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, Paris, La Dispute, coll. « Pratiques politiques », 2006, p. 260-261.

³⁵ Vincent Geisser, *Ethnicité républicaine. Les élites d'origine maghrébine dans le système politique français*, op. cit ; V. Geisser, Paul Oriol, « Les Français "d'origine étrangère" aux élections municipales de 2001 : vers une normalisation de leur présence parmi les candidats et les élus ? », *Migrations Société*, vol 13, n° 77, septembre-octobre 2001 ; V. Geisser, El Yamine Soum, *Discriminer pour mieux régner. Enquête sur la diversité dans les partis politiques*, op. cit.

exagérément de « vague beur » (à peine une centaine de conseillers municipaux d'origine maghrébine), les élus communistes et/ou apparentés représentent à peine un dixième des nouveaux promus issus de l'immigration maghrébine, la majorité ayant été élue sur des listes d'union de la gauche mais généralement dans les « quotas » réservés au Parti socialiste ou à la « société civile ». Les « camarades blacks-beurs » sont donc peu présents sur les listes en positions éligibles et lorsque certains d'entre eux ont la chance d'être effectivement élus, ils occupent rarement des postes à responsabilité, assignés dans des secteurs d'intervention sociopolitique à forte connotation ethnique : l'animation socioculturelle, les associations de quartier, la politique de la ville, la lutte contre la délinquance, etc. Le Parti communiste, en dépit de son discours républicain et égalitariste, a incontestablement pratiqué une forme d'ethnicisation de la division du travail municipal : « *Tout se passe en effet comme si le PCF et ses représentants locaux avaient méconnu ce 'nouveau prolétariat de banlieues', dont une large partie est constituée des fils et des filles issus de l'immigration algérienne et marocaine. [...] Produit de toute l'histoire du logement social, cette fracture doit aussi beaucoup à la faible attention que le PCF et ses représentants locaux ont manifesté à l'égard de la situation réelle des enfants des cités. Ils ont peu cherché à les atteindre là où ils sont et tels qu'ils sont, comme s'ils avaient renoncé à offrir un débouché politique à ces 'jeunes' qui ne sont pas tous 'délinquants' ni chômeurs, mais appartiennent largement au nouveau salariat d'exécution des PME et des services et connaissent des conditions de travail précaires* »³⁶. Ce malentendu entre les dirigeants du PCF et « la jeunesse des banlieues » est encore perceptible aujourd'hui dans le discours des élites issues des migrations africaines et maghrébines ; certaines d'entre elles en font même la motivation principale de leur passage à droite :

« J'ai grandi dans une ville gérée par les communistes. Il faut arrêter de penser que la gauche a le monopole du cœur. Ceux qui m'ont tendu la main sont à droite. Le grand drame de la gauche, c'est qu'elle n'a aucune vision sociale. Quelque part, on n'est que des allocataires sociaux, on ne nous imagine pas en tant que chef d'entreprise, ou en tant que ministre »³⁷.

« Dans mon département, le Val-de-Marne, communiste depuis toujours, la gestion de l'ancien président me donne la nausée. En effet, ces personnes qui ont fait de l'égalitarisme leur fonds de commerce jettent l'argent par les fenêtres. Quand j'ai travaillé chez eux, ils embauchaient comme vacataires les fils d'élus ou de camarades alors que des jeunes de familles modestes voulant financer leurs études n'étaient jamais engagés »³⁸.

Dans les années 2000, cette situation s'est quelque peu améliorée, les Français issus de l'immigration africaine et maghrébine étant de plus en plus visibles sur les listes du PCF généralement au titre de l'ouverture à la « société civile » et au mouvement associatif. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de la nouvelle « stratégie attrape-tout » du parti, inaugurée par Marie-George Buffet³⁹, pour contenir son déclin électoral dans la ceinture rouge parisienne et les anciennes cités ouvrières des grandes agglomérations. A titre d'exemple, lors des élections régionales de 2004, le PCF confie sa tête de liste en Seine-Saint-Denis (93) à Mouloud Aounit, leader national du MRAP [Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples], « enfant de l'immigration algérienne » ayant grandi à Aubervilliers, connu pour ses combats citoyens et son engagement international pour la « cause palestinienne ». La liste

³⁶ Olivier Masclat, *La gauche et les cités*, op. cit., p. 294 et suivante.

³⁷ Jeannette Bougrab, ancienne secrétaire nationale de l'UMP aux nouveaux adhérents, entretien 2007, citée par Radia Ouarti, *Portait d'une élite politique héritière de l'immigration maghrébine : vers l'émancipation*, mémoire pour l'obtention du diplôme de l'IEP d'Aix-en-Provence, sous la direction de Vincent Geisser, 2007.

³⁸ Mourad Ghazli, *Ne leur dites pas que je suis Français, ils me croient Arabe*, Paris, Presses de la Renaissance, 2006, p. 201.

³⁹ Marie-George Buffet, *Un peu de courage !*, livre d'entretien, Paris, Le Cherche Midi, 2004.

« *Gauche citoyenne et populaire* » obtient alors près de 15 % des suffrages exprimés, quasiment son meilleur score national⁴⁰. Mais l'épisode de 2004 fait presque figure d'exception électorale dans une histoire communiste marquée davantage par la défiance que par la confiance à l'égard des Français issus de l'immigration maghrébine et africaine. Cette attitude s'explique moins par une quelconque xénophobie communiste que par l'idée reçue selon laquelle les Français d'origine maghrébine et africaine restaient avant tout des « immigrés », une sorte d'enfermement à vie dans « l'immigréité » :

« Je suis le seul jeune, Renoï, Rebeu et cadre supérieur de mon groupe politique. J'avais une certaine appétence pour le concept de la minorité. J'ai été coopté par un militant sympathique, traditionnellement communiste depuis des lustres mais qui n'a jamais réussi à se défaire de sa vision néo-colonialiste avec les minorités ethniques. [...] Si je devais définir en un mot la perception des autres formations politiques et surtout des 'camarades' de mon parti, ce serait extra-terrestre. Le seul Rebeu, le seul coloré, le seul à avoir une activité professionnelle axée sur le monde des affaires et en plus pour une société nord-américaine ! Ils ne comprenaient rien. J'avais parfois l'impression d'être un éléphant rose, une bête de foire »⁴¹.

A l'inverse, les Verts ont été l'un des premiers partis de l'Hexagone à s'ouvrir à la question de la « diversité » en politique, dans la mesure où ils l'avaient déjà largement assimilée sur les plans culturel et linguistique⁴², comme notion « quasi naturelle » de leur programme électoral.

Environnementalistes et différentialistes : l'exception verte ?

Face un Parti communiste réputé trop fermé sur le plan culturel et autoritaire dans ses « méthodes » de gestion municipale et à un Parti socialiste qui ne semble pas avoir tenu ses promesses d'intégration politique, nombre de militants issus des DOM-TOM et de l'immigration afro-maghrébine sont tentés de rejoindre, à l'horizon des années 2000, Les Verts. De plus, ce dernier apparaît comme un parti jeune et ouvert, où les carrières militantes⁴³ et les promotions politiques sont censées être plus faciles et plus rapides que dans les « vieilles organisations » de la gauche républicaine (PCF, PS et Radicaux), où les notables monopolisent les mandats électoraux à l'échelon local comme au niveau national. Cette fenêtre d'opportunité est symbolisée par la trajectoire politique d'un homme, Stéphane Pocrain, militant associatif d'origine guadeloupéenne, qui gravit les échelons du parti à une vitesse fulgurante, pour devenir, en 1998, porte-parole national des Verts et, en 2002, porte-parole du candidat écologiste Noël Mamère aux élections présidentielles. Au-delà de la *success story* personnelle de S. Pocrain, la visibilité médiatique d'un leader politique noir provoque un phénomène d'identification chez de nombreux jeunes militants associatifs des cités et des quartiers populaires qui, pour la première fois, ont le sentiment de se reconnaître dans une personnalité politique française :

⁴⁰ Sur cet épisode électoral, cf. Vincent Geisser, El Yamine Soum, « Les enfants déçus du communisme municipal », dans *Discriminer pour mieux régner*, op ; cit., p. 18-24.

⁴¹ Karim Bouamrane, adjoint au Maire PCF de Saint-Ouen, entretien avec les auteurs, 2008.

⁴² Les Verts, « Promouvoir ensemble la diversité culturelle », Déclaration verte et ouverte adoptée le 11 juillet 2006 issue du séminaire sur la diversité culturelle : http://cultures.lesverts.fr/article.php3?id_article=63 ; cf. aussi Les Verts, « Programme culture des Verts », 2006 : http://cultures.lesverts.fr/article.php3?id_article=60.

⁴³ Sur la notion de « carrières militantes », cf. Eric Agrikoliansky, « Carrières militantes, et vocation à la morale : les militants de la *Ligue des droits de l'homme* dans les années 1980 », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2, 2001, p. 27-46.

« Concrètement, ce qui m'a fait basculer, c'est d'abord un homme, Pocrain qui me dit : *'Ta place est là !'*. Ma route a croisé la sienne car j'ai vu le premier homme noir d'un parti de gouvernement qui était les Verts. Et ça, pour un jeune homme comme moi qui a grandi dans les quartiers populaires [Sarcelles-Garges], ça a été un choc. On ouvre son poste de télévision, on voit un homme politique et on se dit : *'Je m'y reconnais !'*. Ce n'est pas seulement la couleur de sa peau, c'est aussi par ce qu'il représentait : il était originaire des quartiers, il était originaire d'Outre-Mer... Je pouvais m'identifier à lui et ça c'est important ! Les Verts ont été pendant un moment – et le sont encore un peu aujourd'hui – un parti où la diversité était exprimée et mise en avant »⁴⁴.

Pourtant, l'aventure politique de S. Pocrain n'est pas seulement anecdotique dans l'histoire des Verts : elle est symptomatique d'une « diversité décomplexée » qui n'a, certes, jamais été véritablement théorisée mais s'inscrit dans une dynamique sociopolitique, où l'écologie politique fait feu de tout bois, s'appuyant autant sur des militants des « beaux quartiers » (les « bobos ») que sur ceux des quartiers populaires⁴⁵. Cette diversité du recrutement sociologique des Verts se retrouve d'ailleurs dans les enjeux politiques et sociétaux de l'organisation, se traduisant par une certaine dualité entre les « environnementalistes » et les « différentialistes » et débouchant parfois sur des conflits larvés :

« C'est pour moi un enjeu, celui de faire en sorte qu'une justice sociale s'allie avec une justice environnementale en disant : pourquoi Les Verts et l'environnement appartiendraient-ils aux bourgeois ? »⁴⁶.

Deux exemples permettent d'illustrer cette dualité, l'un emprunté aux enjeux locaux, l'autre à la scène nationale.

Sur le plan local, au début des années 2000, des militants issus des quartiers populaires, appartenant parfois à la mouvance musulmane réformatrice (Collectif des musulmans de France, Présence musulmane, etc.)⁴⁷, ont investi les sections des Verts (cas de Roubaix), quand ils ne les ont pas purement et simplement créés (cas de Dreux). Pour la première fois, on a pu ainsi observer le développement d'une « écologie politique populaire », dont les revendications reprenaient en partie celle des mouvements collectifs des années 1980-1990, se détachant des thèmes écologistes jugés trop « bobo » et « élitistes ». Le droit de vote des immigrés, la liberté religieuse (en réaction à l'islamophobie), la question israélo-palestinienne ou la dénonciation de la violence policière sont parmi les thèmes de prédilection de ces écologistes « issus des quartiers ». L'une de ces figures de l'écologie populaire est Slimane Tir, vice-président de la Communauté urbaine de Lille (CUDL), qui dispose d'une vraie base électorale dans les quartiers périphériques de l'agglomération lilloise, lui permettant d'obtenir aux municipales de 2008 un score avoisinant les 15 %. Ce succès des « Verts populaires »

⁴⁴ Eros Sana, membre de la ZEP, président de la commission « Banlieues » des Verts, entretien avec les auteurs, décembre 2007.

⁴⁵ Florence Faucher, *Les habits verts de la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.

⁴⁶ Alima Boumedienne-Thiery, sénatrice verte de Paris, entretien avec les auteurs, 2008.

⁴⁷ A Roubaix, ce sont, entre autres, des jeunes cadres proches de l'intellectuel Tariq Ramadan qui initient la section des Verts, parce qu'ils jugent que c'est le parti qui défend les positions les plus équilibrées sur le problème des banlieues, la question de l'immigration et le conflit israélo-palestinien. Aux élections européennes 2009, l'un de ses animateurs, Ali Rahni, sera même candidat en 4^{ème} position sur la liste « Europe écologie ». A Dreux, la section est créée par une universitaire, Françoise Dutu, et des anciens membres de l'organisation Jeunesse musulmane de France (JMF), reconvertis à l'écologie politique.

leur vaut parfois d'être taxés de « communautaristes », ou pire, « d'entrisme musulman » au sein de l'écologie politique⁴⁸.

A l'échelon national, a été lancé en 2006 au sein même des Verts un nouveau courant dit « ZEP » [Zone d'écologie populaire] qui entend dénoncer l'embourgeoisement du parti, la domination des thèmes environnementalistes sur les revendications sociales et surtout le risque de coupure politique et électorale avec les populations des banlieues :

« La Révolte de novembre 2005 peut se révéler être un moment fondateur à l'émergence d'une génération 'Banlieues vertes'. Elles ont montré qu'une grande partie des jeunes des cités se reconnaissent par délégation dans les émeutiers parce qu'ils expriment une volonté de rompre avec la résignation devant l'apartheid social imposé à des millions de relégué-e-s. Les Verts doivent porter des propositions concrètes pour transformer les politiques publiques et ainsi œuvrer à la fin des quatre systèmes d'humiliation qu'ont dénoncés à leur manière les émeutiers : humiliation face aux violences de la police et le 'silence' de la justice ; humiliation dans le logement, son accès, son maintien ; humiliation face aux inégalités liées à l'école ; et humiliation face à une 'sous-citoyenneté' due aux discriminations et à une sous-représentation politique, due en partie à des mouvements successifs de dépolitisation des banlieues »⁴⁹.

En 2009, le courant ZEP regroupe environ une centaine de militants écologistes, dont de nombreux descendants d'immigrés maghrébins et africains, autour de la figure de la sénatrice verte, Alima Boumediene-Thiery⁵⁰, qui de par son expérience déjà ancienne dans les luttes sociales fait le lien au sens fort du thème entre les deux générations politiques, celle des « Marcheurs » des années 1980 et celle des « émeutiers » de 2005. Toutefois les « Zepetistes », comme ils aiment se qualifier eux-mêmes en référence aux révolutionnaires zapatistes, rejettent la notion de diversité qui renvoie, selon eux, davantage à une gadgétisation des appartenances et des identités qu'à une réelle volonté des dirigeants des partis politiques français de lutter contre les discriminations internes aux organisations politiques. Pour ces raisons, les défenseurs d'une écologie politique « populaire » refusent catégoriquement de s'inscrire dans le débat public sur la diversité qui, il est vrai, devient de plus en plus la « marque de fabrique » des deux grands partis, notamment de l'Union pour une majorité présidentielle (UMP).

La Droite et les cités : du déni de reconnaissance à la tentation du clientélisme communautaire

En 1992, le député RPR de la circonscription de Montfermeil (93), Eric Raoult, déclarait : « *Si la droite ne s'est pas préoccupée des Beurs, c'est parce qu'elle pensait que c'était le monopole de la gauche* »⁵¹. Cette réflexion pourrait d'ailleurs s'appliquer à tous les

⁴⁸ Dans ces écrits, l'essayiste Caroline Fourest s'est fait une spécialité de dénoncer « l'entrisme musulman » au sein des partis politiques français, notamment chez Les Verts : *La tentation obscurantiste*, Paris, LGF, 2009.

⁴⁹ Manifeste du groupe de la Zone d'écologie populaire (ZEP), 30 novembre 2006 : www.zonedecologiepopulaire.org.

⁵⁰ Il faut signaler aussi l'élection sur la liste « Europe Ecologie », en juin 2009, au Parlement européen de Karima Delli, 29 ans qui est membre du groupe « ZEP ». Aux élections européennes de 1989, Les Verts avaient déjà fait élire une députée issue de l'immigration maghrébine, Djida Tazdaït, fondateur de l'association des JALB [Jeunes Arabes de Lyon et sa banlieue].

⁵¹ Cité par Schérazade Kelfaoui, « Le comportement électoral des Français d'origine maghrébine à Saint-Denis », dans Jean-Paul Brunet (dir.), *Immigration, vie politique et populisme en banlieue parisienne (fin XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 1995.

descendants des migrations post-coloniales qui ont été longtemps considérés par la droite républicaine pour « quantité négligeable » sur le plan électoral, contrastant avec les années 2005-2009 où la nouvelle UMP de Nicolas Sarkozy veut apparaître comme la championne toutes catégories de la diversité en politique et de la lutte contre les discriminations⁵². Cette lente conversion de la droite républicaine à la diversité ne doit pas cependant occulter une histoire conflictuelle faite de déni, de suspicion, voire de stigmatisation, qui laisse encore aujourd'hui des traces. S'il faut admettre que certaines élites de la diversité se sont « droitisées » par déception et frustration, les relations entre la droite et les cités restent dominées par de nombreux malentendus, limitant la portée de la thèse d'un *brain-drain* ou d'un transfuge massif des élites de la diversité de la gauche vers la droite. Cette thèse est entretenue par les acteurs eux-mêmes qui ont parfois tendance à exagérer le passage des élites politiques issues des migrations postcoloniales de la gauche vers la droite :

« Mais ce plafond de verre a amené des gens qui avaient vraiment le cœur à gauche au départ à aller se détourner, se retrouver à droite. Il y a des gens aujourd'hui qui sont issus de cette diversité et qui ont des combats sur des valeurs de gauche, parce que la gauche les a trahi, parce que la gauche n'a pas été à la hauteur des exigences, parce que la gauche a raté les marches de cette compréhension, ils sont allés à droite. Ce n'est pas une droite par adhésion, c'est un engagement à droite par défaut que la gauche puisse être ce qu'elle est, c'est-à-dire être en phase avec cette société [...] »⁵³.

Car, en effet, les partis politiques de droite se sont pendant longtemps désintéressés électoralement des « enfants de l'immigration », qu'ils ne percevaient pas véritablement comme des Français à part entière, ou pire, les voyaient comme des « repoussoirs électoraux », selon la croyance : un Beur sur une liste, ce sont des électeurs en moins. Dans les années 1980-1990, le principal souci des états-majors partisans de droite (UDF et RPR) est ailleurs : reconquérir les « brebis égarées » sur les terres du Front national. De là, la stratégie politique de la droite est davantage de mettre en suspicion la *francité* des descendants des migrations post-coloniales que de les intégrer politiquement. Seules quelques leaders de la droite classique font alors figure d'exception à cette attitude générale d'indifférence et de mépris à l'égard des « enfants de l'immigration »⁵⁴ : le maire de Roubaix, André Diligent (Centre des démocrates sociaux), le député-maire d'Épernay, Bernard Stasi (CDS), ou encore le maire de Grenoble, Alain Carignon (RPR), constituent les rares personnalités de droite d'envergure nationale à jouer le jeu de la diversité avant l'heure⁵⁵. Mais face à la montée du parti de Jean-Marie Le Pen, l'hypothèque frontiste incite les responsables politiques de la droite classique à durcir leur discours sur l'identité française et les conditions d'accès à la nationalité et à ajourner indéfiniment la question de l'intégration politique des « nouvelles générations » issues de l'immigration :

« Notre problème, ce n'est pas les étrangers, c'est qu'il y a overdose. C'est peut-être vrai qu'il n'y a pas plus d'étrangers qu'avant la guerre, mais ce n'est pas les mêmes et ça fait une différence. Il est certain que d'avoir des Espagnols, des Polonais et des Portugais travaillant chez nous, ça pose moins de problèmes que d'avoir des musulmans et des Noirs [...] »⁵⁶.

⁵² Patrick Simon, « Comment la lutte contre les discriminations est passée à droite », *Mouvements*, n° 52, 2007, p. 153-163.

⁵³ Mouloud Aounit, conseiller régional d'Ile-de-France, apparenté communiste, entretien avec les auteurs, 2008.

⁵⁴ Patrick Weil, *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Paris, Grasset, 2002.

⁵⁵ Sur ces exceptions à droite dans les années 1990, cf. Vincent Geisser, *Ethnicité républicaine, op. cit.*

⁵⁶ Jacques Chirac, dîner-débat du RPR, Orléans, 19 juin 1991.

Il convient tout de même d'apporter quelques nuances à ce « tableau noir ». L'héritage paternaliste et le messianisme tiers-mondiste inspiré du gaullisme se sont traduits, dès les années 1960-1970, par la promotion au sein de l'UDR, puis du RPR, d'élites issues des milieux rapatriés musulmans et harkis, de Français d'origine africaine ou de cadres de la diaspora antillaise en métropole, réhabilitant le vieux mythe de l'Union française qui, en réalité, n'a jamais fonctionné⁵⁷. La figure la plus emblématique de cette « diversité » aux accents gaulliens est probablement Hamlaoui Mekachera, ancien officier supérieur dans l'armée française, compagnon de route du RPR, qui sera nommé par Jacques Chirac, en 2002, ministre délégué aux Anciens combattants. Pour autant, la question de l'entrée en politique des Français issus des migrations postcoloniales reste une question totalement marginale, voire taboue, sur l'agenda partisan de la droite républicaine. Il faudra attendre le milieu des années 1990 pour que le débat sur l'intégration politique des enfants de l'immigration pointe à droite, d'abord à l'échelon local, à l'occasion des élections municipales de 1995, puis à l'échelon national, où l'on assiste aux premiers *coming out* de Beurs qui avouent ouvertement leur sympathie pour la droite⁵⁸, arguant de leur déception à l'égard d'une gauche qui les aurait trahi. Mais au-delà de quelques cas personnels de transfuge se dessinent des enjeux de contrôle de territoires politiques et électoraux qui favorisent cette volonté de la droite de s'ouvrir désormais aux nouvelles générations issues de l'immigration. La banlieue parisienne devient alors l'épicentre de cette conversion de la droite républicaine à la thématique de l'intégration politique, puis plus tard à celle de la diversité. A l'origine de cette nouvelle stratégie politique, l'on retrouve un homme, Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur (1986-1988 et 1993-1995) qui rêve de bouter les dernières municipalités socialo-communistes de son département des Hauts-de-Seine, en s'appuyant notamment sur des élites associatives issus des quartiers populaires, et plus particulièrement sur des Français d'origine maghrébine. C'est ainsi qu'une partie de la droite néo-gaulliste va progressivement bâtir de véritables réseaux clientélistes, distribuant *via* le Conseil général des subventions à des associations beurs, susceptibles de les aider dans la conquête des municipalités communistes qui connaissent, il est vrai, une crise gestionnaire et un effritement de leur électoral traditionnel⁵⁹. En somme, le RPR cherche à faire basculer directement les municipalités communistes à droite, en évitant si possible qu'elles soient récupérées par le Parti socialiste, selon le scénario classique d'un renversement des rapports de force au sein de l'union de la gauche (passage du PCF au PS). Un homme politique, Rachid Kaci, nommé conseiller du Président de la République, Nicolas Sarkozy, en 2007, symbolise à lui seul cette droitisation d'une partie des leaders associatifs des banlieues parisiennes – même s'il s'agit d'un phénomène minoritaire - qui alliés à la gauche socialiste dans les années 1990 sont devenus à l'horizon des années 2000 des « ralliés » de la droite républicaine⁶⁰.

Ce n'est bien plus tard que la « nouvelle UMP » emmenée par Nicolas Sarkozy (2004-2007) inscrira officiellement la question de la diversité sur l'agenda partisan de la droite, nourrie à la fois par l'expérience historique des « réseaux Pasqua » dans les Hauts-de-Seine

⁵⁷ Vincent Geisser, « Jeunes gaullistes d'origine maghrébine », dans *Ethnicité républicaine*, *op. cit.*, p. 110-112.

⁵⁸ A l'instar de Zaïr Kedadouche, ancien membre du PS, fondateur de « Génération écologie », avant de rejoindre le RPR, puis l'UMP, où il deviendra conseiller de Jacques Chirac à l'Élysée : « *Les jeunes ont ressenti la même chose que moi. Les Beurs aiment Chirac, parce que Chirac aime les Beurs* », cité dans *Le Figaro*, février 2006.

⁵⁹ Cette stratégie est décrite avec beaucoup de finesse et de détails par Olivier Masclat à travers deux personnages de son étude, Abdel et Guylain, *La gauche et les cités*, *op. cit.*, p. 250. Cf. aussi Henry Rey, *La gauche et les classes populaires, histoire et actualité d'une mésentente*, Paris, La Découverte, 2004.

⁶⁰ On trouvera un exposé des thèses de Rachid Kaci dans son ouvrage : *La République des lâches. La faillite des politiques d'intégration*, Paris, Édition des Syrtes, 2004. Pour un portrait sociopolitique du personnage, cf. Vincent Geisser, El Yamine Soum, *Discriminer pour mieux régner*, *op. cit.*, p. 46-47.

mais, aussi par le modèle performatif néolibérale, fortement inspiré du monde de l'entreprise et des affaires : « *Du reste, c'est devenu une spécialisation pour de nombreux cabinets de consultants qui font la préparation à la diversité une activité extrêmement lucrative et pas si compliquée puisque, pour l'essentiel, il s'agit d'appliquer des recettes éprouvées aux États-Unis, au Canada ou en Grande-Bretagne* »⁶¹. Bien avant le PS, l'UMP a compris très tôt les bénéfices électoraux et symboliques qu'elle pouvait engranger de la promotion de la thématique de la diversité, s'exposant par là à une dissonance permanente entre le discours et les pratiques. Car, la question de la diversité, telle qu'elle est investie par la direction nationale de l'UMP, est avant tout un concept marketing, s'insérant dans sa nouvelle stratégie de communication politique, même si l'on ne peut nier une « dimension réflexive » qui tend à prouver une certaine conscientisation à un thème autrefois tabou. De ce point de vue, l'UMP est le premier parti politique français à avoir créé une « cellule diversité » au sein même de ses instances. Lancée officiellement au printemps 2007, confiée à un proche de Nicolas Sarkozy (Yves Jego) et composée de militants, de cadres, d'élus et d'experts, elle a pour objectif de définir une « stratégie de la diversité » pour les années à venir :

« Notre famille politique a parfois manqué certains rendez-vous de l'histoire en matière de représentation politique : l'exemple des dernières élections régionales en a été une illustration. Alors que nous aurions pu profiter du scrutin de liste pour proposer une meilleure représentation de la population aux Français, les listes telles qu'elles ont été composées, n'ont pas suffisamment tenu compte de la diversité. Nous avons manqué de courage politique en la matière et c'est la raison pour laquelle il nous semble aujourd'hui nécessaire de démontrer le volontarisme de notre mouvement »⁶².

A cette diversité « douce », qui prend corps dans la nouvelle communication politique de l'UMP et de la présidence de la République⁶³ (nomination très médiatique, en juin 2007, de trois ministres dits de la « diversité »⁶⁴), se conjuguent des formes de diversité « dure » qui renvoient, elles, à des modes de gestion clientélistes des électors locaux sur des registres ethniques et religieux. Ainsi, depuis quelques années, voit-on se développer au sein des municipalités de la région parisienne convoitées par l'UMP, en particulier dans le département de la Seine-Saint-Denis (93), des tentatives de captation des électeurs issus des migrations africaines, maghrébines et des DOM-TOM, faisant appel à des canaux et des leaders de type particulariste (entremetteurs, intermédiaires, etc.), comme les associations communautaires, les organisations religieuses ou les lieux de prière. En soit, ce type de clientélisme électoral n'a rien de nouveau mais connaît une inflexion dans le sens d'une ethnicisation des enjeux politiques locaux, largement encouragée par les états-majors partisans, que d'aucuns qualifieraient de « communautarisme par le haut »⁶⁵. Cette hypothèse d'une « clientélisation ethnique » de la vie politique française avait été envisagée par Jean Leca dès les années 1980 et l'on peut dire, qu'aujourd'hui, son intuition scientifique est pleinement validée : « *Au sein des partis, il y aurait des gens qui essaieraient de vendre leur*

⁶¹ Patrick Simon, « Comment la lutte contre les discriminations est passée à droite ? », *Mouvements*, n° 52 Paris, La Découverte, 2007, p. 161.

⁶² Yves Jego, Nassimah Dindar (dir.), *La diversité, une richesse pour l'identité française : 35 propositions pour une diversité valorisée, assumée et en mouvement*, publication du Cercle de la diversité républicaine de l'UMP, avril 2007.

⁶³ Claire Artufel, « Nicolas Sarkozy ou la communication politique en action », dossier : « La new droite », *Mouvements*, vol. 4, n° 52, 2007, P 45-56.

⁶⁴ Rachida Dati au ministère de la Justice, Rama Yade au secrétariat d'Etat aux droits de l'homme et Fadela Amara au secrétariat d'Etat à la Politique de la ville.

⁶⁵ Vincent Geisser, Aziz Zemouri, *Marianne & Allah. Les politiques français face à la « question musulmane »*, Paris, La Découverte, 2007.

voix au meilleur prix. C'est une hypothèse qui ne me paraît pas scandaleuse dans la mesure où c'est comme ça qu'a fonctionné une bonne partie de la démocratie américaine »⁶⁶.

Le volontarisme de la droite néogaulliste et libérale sur le dossier de la « diversité » contraste avec un certain attentisme de la gauche qui se montre plutôt prudente dans ses initiatives, restant attachée au dogme de « l'égalité républicaine ». Dans le même temps, cette concurrence larvée entre la gauche et la droite pour remporter « la bataille de la diversité » ne se traduit encore que marginalement en termes de recomposition du personnel politique français à l'échelon local comme au niveau national. D'où l'intérêt de réfléchir de manière dialectique sur les « effets sociopolitiques » de la diversité qui ne sauraient se cantonner à un simple comptage statistique des « divers » dans les instances partisanes et les mandats électoraux.

Les usages paradoxaux de la diversité partisane : reconnaissance politique ou assignation ethnique ?

La notion de diversité emprunte plusieurs registres, relevant de ce que nous pourrions appeler un processus de dépersonnalisation. Au lieu d'être perçu comme un individu, un citoyen, un « Français comme les autres »⁶⁷, le dit « divers » ou « minoritaire » (Arabe, Maghrébin, Musulman, Domien, etc.) est supposé membre d'une « communauté », d'une « tribu » ou d'une « ethnie », voire d'un « territoire perdu de la République ». Ce traitement particulariste est avant tout le produit du regard des élites et des dirigeants des partis politiques. La perception de cet « Autre » comme relais ou représentant communautaire s'exprime sur un mode indirect et implicite. Le plus souvent, il s'agit d'une représentation collective et réifiante: « *chez vous, cela se passe ainsi !* ». Il se manifeste une présupposition d'une filiation ethnique de l' élu ou du militant en question. Ce discours au quotidien s'adosse à une rhétorique anti-discrimination à forte connotation élitiste : le racisme serait l'apanage du peuple « mal éduqué » ou encore du seul Front national. Pendant longtemps, le discours porté par les organisations antiracistes a consisté à focaliser le débat sur l'extrême droite et le racisme « d'origine » populaire. Plus encore, a prévalu la thèse d'une collusion entre les milieux populaires et le parti lepéniste. Les travaux d'Annie Collovald⁶⁸ ont largement démontré qu'il s'agissait d'une construction médiatique doublée d'une perception de dangerosité des milieux populaires, comme ce fut le cas au XIX^e avec la classe ouvrière⁶⁹. Cette logique de stigmatisation du peuple fonctionne comme une sorte de « dérivatif » et d'exutoire, dans la mesure où elle permet d'éviter l'émergence d'un véritable questionnement sur les pratiques discriminatoires au sein même des partis politiques et de leur direction. Ce discours partisan combine à la fois une rhétorique « anti-discriminations » et une vision particulariste du corps social, débouchant sur l'assignation ethnique de certains individus et groupes. C'est dans ce cadre que nous pouvons parler d'usages ambivalents et paradoxaux de la diversité par les organisations politiques.

Il y a cinquante ans le psychanalyste Frantz Fanon écrivait : « *La première chose que l'indigène apprend, c'est rester à sa place, à ne pas dépasser les limites* »⁷⁰. Cette logique que

⁶⁶ Jean Leca, « Une capacité d'intégration défaillante », *Esprit*, n° 6, juin 1985, p 21.

⁶⁷ Sylvain Brouard, Vincent Tiberj, *Des Français comme les autres. Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Débats », 2008.

⁶⁸ Annie Collovald, *Le populisme du FN : un dangereux contresens*, Paris, éditions du Croquant, 2004.

⁶⁹ Gérard Noiriel, *Les ouvriers dans la société française XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 2002 [1986].

⁷⁰ Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002 [1961], p. 32

décrivait l'auteur était celle qui s'appliquait aux peuples indigènes dans les colonies françaises. Il serait bien sûr caricatural de défendre l'idée que la France des années 2000 constituerait toujours un Etat colonial : le Code de l'Indigénat a bel et bien été aboli et les Français issus des migrations postcoloniales ne peuvent évidemment plus être considérés comme des « Indigènes de la République »⁷¹. En revanche, il nous paraît pertinent de nous interroger sur la persistance de certains modes d'assignation ethniques qui, s'ils ne sont pas directement hérités de la période coloniale, présentent de nombreuses analogies. C'est en ce sens que nous pouvons parler, dans le cas des élites politiques, de *placisme* plutôt que de racisme, chacun ayant son rôle attribué en fonction de ses origines ethniques réelles ou imaginaires. Dans la France du XXI^e siècle, les personnes héritières de l'Empire colonial français sont bien souvent cantonnées à rester à la porte d'entrée du pouvoir sans être en son cœur. Ce *placisme* est parfois teinté d'une piqure de rappel des règles de la « bonne citoyenneté » et du « contrat républicain ». L'ethnocentrisme des élites politiques reproduit le schéma inconscient selon lequel il existerait des « populations mineures », se situant à la marge et/ou à la périphérie de l'identité nationale. C'est notamment l'hypothèse qu'émet Robert Castel et que l'on pourrait aisément appliquer au traitement partisan des « élites de la diversité » : « C'est, poussé à l'extrême, le paradigme de l'indigène, porteur d'un patrimoine culturel que le rend réfractaire aux normes de la 'civilité civilisée' »⁷². Ce regard particulier est l'expression d'une forme de « paternalisme de compassion », si bien décrit par Albert Memmi : « Le paternaliste est celui qui se veut généreux par-delà, et une fois admis, le racisme et l'inégalité. C'est, si l'on veut, un racisme charitable – qui n'est pas le moins habile ni le moins rentable -. Car le paternaliste le plus ouvert se cabre dès que le colonisé réclame, ses droits syndicaux par exemple »⁷³. Dans le cas des élites politiques actuelles, la persistance du paternalisme comme mode de gestion est d'autant plus prégnante que la visibilité des militants étiquetés « diversité » est grandissante. Pour autant, il est difficile de parler clairement de racisme des élites et des directions partisans. Par ailleurs, il est aujourd'hui de plus en plus difficile d'afficher clairement son racisme dans la société française car depuis la loi Pleven de 1972, l'arsenal juridique en matière de racisme s'est renforcé. Ce sont plutôt des mécanismes inconscients qui figent l'autre dans un rapport particulier. James Balagog, né d'un couple mixte franco-camerounais, ancien militant socialiste de Seine-et-Marne (inscrit au PS depuis 1981), parle ainsi de racisme inconscient :

« Moi, j'appelle ça du 'racisme inconscient'. Je me sens beaucoup plus à l'aise avec les gars racistes, ou tout au moins, des gens qui me disent : 'On est différent'. Ils me posent clairement les points de clivage et ça me donne une possibilité d'essayer de les convaincre. Alors que les camarades du PS sont plein de bonnes intentions, ils sont dégoulinants de bonnes intentions mais dans les faits, il n'y a rien ! C'est un genre de paternalisme ! Oui, il y a une condescendance. Je discute avec les mecs de droite. A un moment, je vois le pragmatisme : 'Tu peux m'apporter quoi ? Tu veux quoi en échange ?'. Au moins là, on sait où ils vont. Mais quand le même de gauche parle, il est obligatoirement pas raciste, il est obligatoirement solidaire, il est obligatoirement humaniste, mais ce n'est pas la réalité ! Ce n'est pas la réalité ! »⁷⁴.

A ce registre du paternalisme vient s'ajouter la suspicion permanente à l'égard de la compétence politique du minoritaire. Nadine Morano secrétaire d'Etat chargé de la famille, l'affirme très clairement : « On n'est pas protégé parce qu'on est issu d'une minorité, parce qu'on est d'origine maghrébine ou africaine. On doit (faire) comme les autres, et je dois même

⁷¹ Sadri Khiari, *Pour une politique de la racaille. Immigré-e-s, indigènes et jeunes de banlieues*, Paris, La Discorde, 2006.

⁷² Robert Castel, *La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ?*, Paris, Seuil, coll. « La République des idées », 2007, p. 93-94.

⁷³ Albert Memmi, *Portrait du colonisé. Portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, coll. « Folio actuel », 1985, p. 94.

⁷⁴ James Balagog, entretien avec les auteurs, 2008.

dire, plus que les autres »⁷⁵. « Faire ses preuves ! », voici une formule que bon nombre de militants étiquetés « diversité » entendent de la part de leurs « camarades » et de leurs dirigeants de partis, en particulier, dans les périodes préélectorales, au cours desquelles se décident les investitures. La supposée « incompétence » des divers est ici une manière de les disqualifier politiquement.

Le paternalisme a aussi pour effet de se concentrer sur les compétences des « divers » sans interroger de manière significative les incompétences des élites politiques de manière générale. Cette injonction au paternalisme renvoie souvent le divers à une immaturité permanente, à un processus d'infantilisation, comme s'il incarnait une jeunesse éternelle :

« Je crois qu'ils nous prennent pour des immatures. Ils ont gardé ce regard colonial. On n'est pas mature. On est vu comme éternellement jeunes, ce qui caractérise les gens issus des anciennes colonies. Il y a un peu attirance/répulsion. Il y a un regard. C'est marrant : il existe une espèce de suspicion. Quand tu pousses certains responsables politiques dans leurs retranchements, y compris ceux qui ont des grandes qualités humaines, ils te disent en parlant des jeunes des quartiers : *'Au bout du compte, ces gens-là, ils ne font pas beaucoup d'efforts !'*. A un moment donné, ils te ressortent ce raisonnement : *'On les a pris dans nos sections, on leur a donné du travail, un logement, et en plus ils veulent qu'on leur donne NOS PLACES ! Quand même !'* »⁷⁶.

Loin du projet universel et fondateur de la modernité politique française, l'attribution du qualificatif « diversité » se fonde sur une vision dichotomique, opposant les « Eux » aux « Nous » de la politique⁷⁷, supposés incarnés le noyau dur de l'identité française⁷⁸. Cette polarisation récurrente dans le discours public, parfois réfléchi, parfois inconsciente, se diffuse des élites au peuple. En ce début de XXI^e siècle, cette fabrication de l'Autre persiste :

« Mais, en revanche, je pense qu'il y a un galvaudage du terme parce que quand on dit 'diversité', on dit 'jeunes d'origine...'. Je trouve que l'utilisation de ce concept, de cette sémantique comme celui d'intégration, est en train de biaiser les choses pour assigner à résidence une partie de la population. Bien sûr que dans le regard de l'Autre, je suis vu par rapport à des caractéristiques, notamment celles liées à l'origine. C'est ce qui me caractérise mais ce n'est pas ce qui me définit. Ce qui me définit dans mon action quotidienne, c'est un engagement sur des valeurs, pour une vision de société, comme n'importe quel candidat »⁷⁹.

S'il y a un « Eux », c'est qu'il y a une idée du collectif, et surtout une dépersonnalisation du « divers ». Ce dernier n'existe qu'à travers une identité groupale, parfois dans un registre religieux, avec la suspicion d'une appartenance immédiate à la religion musulmane :

« On m'a demandé si je suis pratiquant. Pourquoi je ne mange pas de porc, si je fais le Ramadan : c'est un peu con comme question. Moi, je demande aux autres s'ils font leur carême, s'ils mangent du poisson, des conneries pareilles. C'est autant de choses qui montrent que tout n'est pas réglé dans la tête des gens. On me pose des questions comme si j'avais une quelconque connaissance du Coran. Ou avant quand j'avais un autre boulot, quand j'étais dans l'ascenseur, on me parlait des événements en banlieues, comme si j'avais une assignation à résidence sur ces questions »⁸⁰.

Cette notion dépersonnalisante est en réalité un processus de minorisation politique de l'Autre qui mobilise une idée de protection. Nous pourrions même dire dans la continuité du

⁷⁵ Déclaration sur *France Info*, 17 décembre 2008.

⁷⁶ Akli Mellouli, adjoint au maire de Bonneuil-sur-Marne, conseil national du PS, entretien avec les auteurs, 2008.

⁷⁷ Joël Roman, *Eux et Nous*, Paris, Hachette, 2006.

⁷⁸ Jean Leca, « Le noyau dur de l'identité (Français/immigrés) », *Esprit*, juin 1985, p. 102-106.

⁷⁹ Akli Mellouli, *op. cit.*

⁸⁰ *Ibid.*

paternalisme et de l'infantilisation d'une idéologie du protectorat, « *je te protège pour ton bien* ». En invoquant, les dangers extérieurs, notamment l'idée selon laquelle l'électorat ne serait pas encore prêt à voter pour Eux. En invoquant les menaces extérieures (le racisme, le côté franchouillard de l'électorat...), les dirigeants politiques déplacent leur responsabilité sur le « peuple ». Pour certains militants cette stratégie permettrait de conforter le *placisme* que nous avons évoqué plus haut :

« Ils renvoyaient la responsabilité sur l'électorat de masse. Ils disaient : *'Nous, les socialistes, on est des progressistes, on peut t'accepter, on peut te désigner, on peut te donner la responsabilité d'aller porter nos couleurs à l'extérieur. Mais les autres à l'extérieur, ils ne voudront pas de toi !'* ». En gros, dans un premier temps, ils te font croire qu'ils te protègent. On ne t'envoie pas au charbon pour te protéger, parce que de toute façon, tu vas perdre, parce que les électeurs, les Français et les Françaises ne sont pas encore prêts. Ma première tentative de candidature, ça a été pour une élection cantonale en 1994. J'avais déjà presque quinze ans de militantisme. Là, ils m'ont expliqué de ne pas y aller pour me protéger. En fait, c'était pour se protéger eux. Il faut comprendre que les mandats locaux, c'est un gros gâteau d'anniversaire que l'on se partage environ tous les 5 ans. Et, ce gâteau d'anniversaire, toi, tu n'as pas le droit d'y accéder : tu as juste le droit de le regarder. C'étaient des termes très protecteurs, très paternalistes. [...] Oui. Ce n'est pas du racisme. Moi, je n'y crois pas au racisme. Ce n'est pas du racisme ! Non, c'est plutôt de l'autoprotection. Ils ont dans une relation consciente ou inconsciente de dominants/dominés qui vient de l'Empire colonial et qu'ils ont quand même ancrée au fin fond de leur cerveau. Ils ressortent ce type d'argumentation. Oui, c'est vrai, c'est une forme d'infantilisation »⁸¹.

Au-delà des figures que nous venons d'étudier, nous pouvons évoquer des modes de gestion de la diversité par le personnel politique français. Nous en avons identifié trois qui se complètent et tendent à s'alimenter entre eux.

L'un des modes la gestion symbolique de la diversité est *l'exotisme*, ou encore de promouvoir quelques personnes simplement pour la photo ou l'affiche de campagne électorale. Cette stratégie est le fruit d'une longue tradition en France est il s'agit en définitif de nommer à des postes visibles quelques candidats des minorités. Le but affiché de ce mode de gestion serait de permettre une identification de la part de personnes étiquetées de la « diversité ». Cette logique de cooptation devrait servir d'effet modèle et surtout entraîner d'autres personnes vers des responsabilités politiques. Paradoxalement, cela peut contribuer au contraire. En effet, placer quelques élus à des postes symboliques peut retarder l'insertion politique d'une majorité des militants des minorités. En somme, cela peut favoriser la disqualification de candidats car il y a déjà un ou deux membres d'une « communauté » sur une liste ou un poste. Ainsi cette gestion exotique prive un certains nombre de militants le droit à une carrière classique aux profits de quelques promotions parfois fulgurantes de figures fabriquées de la diversité. La gestion exotique permet de maintenir au pouvoir les élites qui s'ouvriraient partiellement à de nouveaux talents et de manière ponctuelle. L'ancien ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances et universitaire Azouz Begag affirmait « *je ne suis pas l'arabe qui cache la forêt* », nous interrogeant sur le fait que sa nomination ne devait pas nécessairement permettre aux « autres » discriminés de s'en sortir. C'est toute la question des limites du symbole qui est en jeu. La diversité comme un simple outil visuel sans un questionnement profond des pratiques au sein des partis politiques n'a que peu d'effets lorsqu'ils ne sont pas inverses à ceux souhaité. Cette forme de promotion exotique est souvent couplée à une surexposition des femmes des minorités. Ceci faisant échos aux thèses parfois d'un néo-féminisme républicain qui consisterait en la promotion des femmes notamment d'origine maghrébine car elles seraient plus victime d'un certain sexisme

⁸¹ Chafia Mentalecheta, ancienne Déléguée du PS aux droits de l'homme, militante du Puy-de-Dôme, entretien avec les auteurs 2007.

de la part des hommes d'origine maghrébine⁸². Cette vision appliquée au champ politique permet de réserver des circonscriptions électorales à la fois femme et diversité, permettant ainsi de réaliser un coup double. Cela retarde considérablement l'accès aux postes politiques à certains hommes de la diversité souvent perçus avec une certaine défiance. En ce sens nous pouvons parler d'*exotisme au féminin* ou de *féminité exotique*⁸³, sans pour autant s'attaquer aux profonds mécanismes sexistes pourtant bien réel dans les partis politiques.

Contrairement au précédent mode de gestion exotique, la gestion par *l'assignation ethnique* tend à rompre avec la tradition républicaine. Elle essaime, déjà dans les années 1980, notamment dans les mondes politiques où l'on attribue des postes et des mandats en fonction d'une supposée compétence « ethno-communautaire ». C'est donc l'idée selon laquelle les personnes héritières de migrations coloniales seraient les plus à même de s'adresser aux « leurs »⁸⁴. Ce n'est pas tant l'attribution de tâches dévalorisées, comme ce fut le cas pour les primo-migrants mais de postes ciblés comme « communautaires » (le culte, la politique de la ville, la jeunesse, les quartiers...). L'idée pour le personnel politique est d'avoir des relais communautaires capables de séduire un électorat perçu comme une communauté supposée. C'est donc un véritable communautarisme par le haut qui parfois est pratiqué au détriment des compétences. Souvent les élus acceptants ces missions se retrouvent confinés dans leur trajectoire politique aux mêmes postes ethnicisés. Nous avons observé à l'échelon municipal les évolutions de stratégies possibles de ce mode de gestion. Ainsi à Goussainville (95) la liste autonome « Génération engagée » présentée aux élections municipales de 2008 et conduite par Demba Sokhona, sera taxée par les partis politiques classiques de liste communautariste. Cette liste a réalisé un score de 14 %. Le parti socialiste local a fusionné, pour le deuxième tour afin d'optimiser leur chance de victoire. Mais les élus locaux vont désormais les percevoir avant tout comme des relais « communautaires » attribuant à deux leaders politiques de cette liste, les questions de jeunesse, de politique de la ville, de coopération décentralisée et de culture. L'assignation à résidence communautaire peut très facilement prendre les habits d'un discours ultra-républicain et dénonciateur du communautarisme tout en contribuant à des pratiques ethnicisées.

La gestion managériale de la diversité fait écho, elle, aux travaux d'entreprise ou de cabinet de conseils en marketing ethnique, ou encore « ethnomarketing »⁸⁵. Peu à peu, cette technique de ciblage marketing se diffuse dans la classe politique Française. La diversité dans ce sens doit être gérée comme un modèle économique pour toucher des « citoyens consommateurs » des différentes ethnies de France. Ce concept libéral et à la base formulé pour des entreprises a été inventé aux Etats-Unis. Certaines entreprises françaises ont clairement opté pour cette stratégie, pour plusieurs raisons : parfois pour se dédouaner de discrimination, pour « conquérir » de nouveaux marchés, ou encore afin de recruter un personnel diversifié dans une logique de management interculturel. Mieux ressembler à la société permettrait à certaines entreprises de mieux « coller » aux évolutions de celle-ci. Transposer au niveau politique, la gestion de la diversité marketing pose un certain nombre d'interrogations.

Tout d'abord, cela remet en cause certains principes fondateurs de la modernité politique française, régulièrement rappelé par les élites politiques. La *communauté de*

⁸² Nacira Guénif-Souilamas, Eric Macé, *Les féministes et le garçon arabe*, Paris, éditions de l'Aube, 2004.

⁸³ Vincent Geisser, « Les femmes de l'immigration en politique : le risque de l'exotisme », *La Lettre FASILD*, numéro spécial, n° 57, 2002, p. 14-15.

⁸⁴ Vincent Geisser, *Ethnicité républicaine. Les élites d'origine maghrébine dans le système politique français*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.

⁸⁵ Ainsi, par exemple, le cabinet Sopi est spécialisé dans l'étude des marchés ethniques.

*citoyens*⁸⁶, sans distinction de race ou d'ethnie, pourtant évoquée de manière récurrente dans les discours politiques s'effrite au profit d'une « communication communautaire » avec un ciblage de plus en plus ethnicisé.

Ensuite cette stratégie de communication est doublée d'une vision qu'il faut afficher de la diversité, puisque la notion s'est banalisée et qu'elle est acceptée de manière trans-partisane.

Enfin, la diversité est une indication d'une crise plus large de notre démocratie représentative⁸⁷ qui n'arrive plus à penser dans l'universel, se découpe et se fragmente en marchés électoraux et en sous-groupes. Ce sont de nouvelles formes de clientélisme partisan relayées par des groupes « communautaires » qui seraient légitimes à représenter différentes « ethnies » en France. C'est déjà une réalité à travers les organisations que sont le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), le Conseil représentatif des associations noires (CRAN) ou encore, plus récemment, la Fédération laïque des citoyens de sensibilité musulmane (Mosaïc), qui se présentent comme des « médiateurs » entre les élites politiques et les communautés qu'elles sont censées représenter. C'est en ce sens que nous pouvons parler d'une forme d'élitisme communautaire qui peut parfois s'avérer être un individualisme communautaire. En somme, l'individu se présente comme un relais communautaire pouvant ainsi négocier une promotion ou un poste au nom des « siens ». Cette démarche peut servir les intérêts d'un petit nombre restreint d'individus sans pour autant répondre aux demandes des groupes et des communautés dont ils se présentent comme les garants. Parfois, cela permet d'éluder la *question sociale*, en l'ethnicisant⁸⁸. Le ciblage ethnique au détriment de réponses politiques vient renforcer la gestion de la diversité symbolique et d'assignation ethnique. En effet en ciblant des communautés, il est encore plus facile de répondre par quelques symboles et de nommer à des postes quelques relais communautaires.

La diversité partisane telle qu'elle est promue dans les partis politiques révèle une tendance d'une ethnicisation par le haut. Dans ce sens, nous pouvons parler de *schizophrénie républicaine*⁸⁹ de la part des élites politiques, car tout en insistant sur le pacte républicain et l'importance du rejet des communautés, beaucoup d'entre elles sont tentées par une gestion ethnique et communautaire de la diversité. Ces hypothèses de gestion de la diversité politique, pourraient nous laisser un constat acerbe sur l'avenir de la prétendue diversification de la classe politique française. Il est possible que la gestion particulariste de la diversité s'accélère en France et que ce qui se produit dans la classe politique signe le début de fractures ethniques déjà perceptibles et à l'œuvre dans la société française.

**

*

Conclusion

Appréhendée sur le long terme, la diffusion récente et rapide de la notion de diversité au sein du champ politique hexagonal participe bien du processus d'ethnicisation des modes de représentation, de sélection et de légitimation, mis en évidence par de nombreux chercheurs

⁸⁶ Dominique Schnapper, *La communauté de citoyens. Su l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard, coll. « nrf Essais », 1994.

⁸⁷ Marcel Gauchet, *La démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 2002.

⁸⁸ Alain Gresh, « On a remplacé la question sociale par la question ethnique », entretien conduit par Denis Sieffert, *Politis*, rubrique « Idées », 9 septembre 2004.

⁸⁹ El Yamine Soum. « “Jóvenes Musulmanes” e integración republicana a la francesa ». Jornadas Mediterráneas de la Universidad de Valencia. 2006.

depuis une quinzaine d'années⁹⁰. Toutefois, elle constitue une expression euphémisée⁹¹ dans les *manières* de représenter l'Autre, se distanciant à la fois du différentialisme radical, dont elle rejette la lecture culturaliste des réalités sociopolitiques, et de l'assimilationnisme, dont elle refuse l'obsession homogénéisante. Mais comment la situer, en revanche, par rapport à la thématique de l'intégration qui a dominé les politiques publiques durant les années 1980-1990 et qui, bien que « labile » et aux contours flous⁹², a produit des effets substantiels sur les modes de décryptage des réalités politiques hexagonales ? En deux mots : la diversité s'inscrit-elle en filiation avec la problématique intégrationniste ou, au contraire, en rupture avec ses modes d'appréhension des processus sociaux, en général, et des populations issues des migrations postcoloniales, en particulier ?

De ce point de vue, le succès fulgurant de la notion de diversité au sein de la société française, en ce début de XXI^e siècle, relève d'une dialectique de la rupture/continuité avec la doctrine de *l'intégration républicaine*, ce qui nous pousse à conclure qu'il s'agit d'une thématique profondément ambivalente, dont les effets ne peuvent se mesurer exclusivement en termes quantitatifs ou statistiques. Le recours à des « outils de mesure de la diversité », notamment dans le champ politique, est aujourd'hui présenté comme une évidence sociologique par nombre d'experts et spécialistes des « minorités visibles »⁹³, comme si la diversité était en soi quantifiable, susceptible d'un diagnostic de l'état de santé de la démocratie française. Ici, la métaphore biologique n'est pas seulement ambivalente (référence à une diversité culturelle bâtie sur le modèle de la biodiversité⁹⁴), elle est aussi un non-sens du point des sciences sociales, où les « divers » et les « minorités visibles » sont présentés comme des catégories politiques quasi naturelles, cédant à une forme d'essentialisme. En ce sens, le « problème de la diversité » n'est pas seulement de refouler le principe d'égalité et de légitimer les logiques d'exploitation économique sous couvert de nouvelles politiques de tolérance à l'égard des minorités ethniques et sexuelles (critique néo-marxiste)⁹⁵ mais aussi fondamentalement de contribuer à l'ethnisation des rapports sociopolitiques – qu'elle dénonce par ailleurs – en naturalisant une lecture des enjeux et des scènes politiques en termes de luttes entre « majoritaires » et « minoritaires », et par là, entre « acteurs légitimes » et « acteurs illégitimes » de la politique⁹⁶.

A l'instar de la doctrine de l'intégration, dont elle apparaît comme la fille putative, la problématique de la diversité se présente comme une stratégie de pacification sociale ; à la

⁹⁰ Dominique Baillet, *Intégration et militantisme politique. Le cas des jeunes d'origine maghrébine*, op. cit. ; Marco Martiniello, *Ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1995 ; Sonia Tebbakh, *Identités et politique des Français d'origine maghrébine*, Thèse pour le doctorat de science politique, Université Pierre Mendès-France/IEP de Grenoble, 2004 ; Vincent Geisser, *Ethnicité républicaine*, op. cit. ; Vincent Geisser, El Yamine Soum, *Discriminer pour mieux régner*, op. cit. ; Christophe Bertossi, *Les frontières de la citoyenneté en Europe : nationalité, résidence, appartenance*, Paris, L'Harmattan, 2001 ; Damian Moore, *Ethnicité et politique de la ville en France et en Grande-Bretagne*, Paris, L'Harmattan, 2002 ; Christian Rinaudo, *L'ethnicité dans la cité. Jeux et enjeux de la catégorisation ethnique*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1999 ; Philippe Poutignat, Jocelyne Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1999 ; Rémy Leveau, Catherine Wihtol de Wenden, *La bourgeoisie. Les trois âges de la vie associative issue de l'immigration*, op. cit.

⁹¹ Nous reprenons ici la réflexion orale d'Eric Fassin, « Diversité en politique : France/Usa », Colloque de l'ACSÉ, Toulouse, le 2 avril 2009.

⁹² Christophe Bertossi, Jan Willem Duyendak (dir.), Dossier : « Modèles d'intégration et intégration des modèles », *Migrations Société*, vol. 21, n° 122, mars-avril 2009, p. 25-281.

⁹³ Eric Keslassy, *Ouvrir la politique à la diversité*, op. cit.

⁹⁴ Cf. L'article 1 de la *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle*, op. cit.

⁹⁵ Walter Benn Michaels, *La Diversité contre l'égalité*, op. cit.

⁹⁶ Abdelmalek Sayad, « Exister, c'est exister politiquement », texte extrait de son ouvrage *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. 2 – Les enfants illégitimes*, Paris, Raisons d'Agir, 2006, p. 13-44.

différence majeure qu'elle n'est plus seulement impulsée par l'Etat et les institutions publiques⁹⁷ mais aussi par les acteurs privés (entreprises, conseils en management, bureaux d'études, experts...), ces derniers jouant un rôle majeur dans sa diffusion et son succès auprès des états-majors partisans, symptomatique d'un champ politique fonctionnant de plus en plus comme un « marché politique »⁹⁸ : « pour gagner une circonscription, une municipalité, un canton..., il est parfois tentant d'opérer des distributions de postes et de gratifications symboliques ou matérielles sur des critères ethniques, au risque de légitimer une sous-catégorie de militants, de candidats et d'élus de la 'diversité', dont la principale fonction serait précisément de rabattre les électeurs dits 'communautaires' vers les grands partis (PS et UMP). La clientélisation du champ politique débouche inexorablement sur une forme de clientélisme de type ethnique qui n'est pas exclusive d'autres pratiques clientélistes fondées sur la métaphore du 'marché' »⁹⁹.

Toutefois, comme toute doctrine de pacification sociale, la rhétorique de la diversité tend à réifier des catégories anxieuses (les « communautés »), qu'elles légitiment par ailleurs sous une forme aseptisée et rassurante (les « minorités visibles »), le discours sur la diversité apparaissant comme la face « positive » de la dénonciation des communautarismes ethniques et religieux, censés menacer notre cohésion nationale. Aussi, dans les années à venir, la France, pourrait-elle être le leader européen d'une formule politique « originale », où l'exemplarité partisane en matière de promotion de la diversité se combinerait à une aggravation, sinon à une perpétuation, des discriminations ethniques et sexuelles, au sein de ces mêmes partis.

⁹⁷ Vincent Geisser, « La mise en scène de l'ethnicité républicaine : discours d'Etat, discours d'acteurs », dans Neveu Catherine (dir.), *Espace public et engagement politique*, Paris, L'Harmattan, coll. « collection Logiques politiques », 1999.

⁹⁸ P.-A. Blerald, « Théorie du marché politique et rationalité des politiques publiques », *Revue française de science politique*, 41(2), 1991, p. 235-263.

⁹⁹ Vincent Geisser, « Minorités visibles versus majorité invisible : promotion de la diversité ou de la diversion ? », *Migrations Société*, vol. 19, n° 111-112, mai-août, 2007, p. 5-15.